

Association des Inventeurs  
d'Alsace

**Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2018 à Mackenheim**

Membres présents : Michel Capron, Jean Dreyer, Gérard Jaeger, Bernard Lévy, Jérôme Faytre,  
Charles Friedrich, Thomas Friedrich, Gérard Bloch, Jérôme Henrich, Georges  
Hildebrand,  
Bernard Spack, Rémi Thirion, Bernard Engel, Gilbert Bisch  
*Hassen Boumnijel, Sylvain Cartereau, Michel Georges, Vincent Knaub, Roger Mouton.*

Membres excusés : Hubert Heim, Mathieu Koenig, Patrick Devoucoux, Jean-Paul Koenig, Germain Cromer,  
Antoine Lazarus, Frank Meyer, Daniel Zilliox, Pierre Petit, Mathieu GRU,  
*Jean-Paul Braunstein, François Bunner, Vincent Foltin, Michel Kreuder, Claude Meyer,*  
*Stéphane Renger, Caroline Robiez* 4

Accueil du président :

Le président Michel Capron souhaite la bienvenue à l'assemblée accueillie pour la 1<sup>ère</sup> fois dans la salle communale de Mackenheim ; il salue le maire de la commune M. Jean-Claude Spielmann, les nouveaux membres qui ont adhéré à l'AIA depuis la dernière assemblée générale ainsi que 2 invités. Il donne d'emblée la parole à Monsieur le maire.

M. Spielmann se fait un plaisir d'accueillir les inventeurs dans cette salle, une synagogue reconvertie en salle de réunion et bibliothèque, puis il présente sa commune.

Compte-rendu AG 2017 :

Le secrétaire Jean Dreyer donne lecture intégrale du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 mars 2017 qui s'est tenue à Marckolsheim. Le compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et a été approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Rapport moral – Activités 2017

Le président se félicite du renouvellement de l'AIA avec l'arrivée de 13 nouveaux membres en 2017, dernier en date la venue de ce jour de Roger Mouton, un ancien de l'AIFA, grâce à Charles Friedrich. A présent, il revient sur l'année 2017 qui a démarré avec l'assemblée générale, suivie de la présentation par Jean-Paul Koenig de son invention : l'anti-vol sur levier de vitesse. Puis c'est Luc Evrard, 2<sup>ème</sup> vice-président de l'AAIL (Association des Inventeurs et Innovateurs de Lorraine) qui milite pour la création d'une association unique au sein de la région Grand-Est avec l'espoir de bénéficier de fonds publics. Et enfin de l'intervention de Jean-Paul Pompillon sur « Pourquoi et comment innover aujourd'hui ».

Il rappelle ensuite la visite de l'usine Knauf à Ungersheim le 9 juin, la conférence à Marckolsheim le 23 septembre présentée par Jérôme Henrich et Michel Capron sur le thème « Inventeurs ne restez pas seuls » en présence de 58 personnes. Les 8 et 9 octobre, plusieurs membres ont présenté leur invention dans l'espace réservé à l'occasion du Messti de Weyersheim. L'année s'est achevée par la

visite de l'usine Constellium à Biesheim suivie d'une réunion à la Bouilloire de Marckolsheim et l'intervention de Matthieu Gru, inventeur du Sprintbok, le tapis de course sans moteur.

#### Election d'un secrétaire

A ce jour, la fonction de secrétaire est assurée par Jean Dreyer qui cumule également celle de trésorier. Considérant l'augmentation des effectifs depuis l'année précédente, le président propose, avec l'accord de celui-ci, de nommer Jérôme FAYTRE au poste de secrétaire. Jérôme est féru d'informatique et pourra rendre de grands services à l'association car il maîtrise parfaitement les outils de communication.

Après le passage au vote, Jérôme FAYTRE est élu à l'unanimité des membres présents au poste de secrétaire et entre immédiatement en fonction.

#### Election du Bureau :

Conformément à l'article 6 des Statuts, le Bureau est élu pour un an. Le Bureau ainsi constitué du président Michel Capron, du vice-président Bernard Lévy, du secrétaire Jérôme Faytre et du trésorier Jean Dreyer sollicite la confiance de l'assemblée. Après vote, celle-ci renouvelle sa confiance au nouveau Bureau à l'unanimité des membres présents.

#### Election du tiers sortant :

Conformément à l'article 7 des statuts, un tiers de membres du Conseil d'Administration est renouvelé chaque année. Considérant que le CA n'est pas au complet, il se compose de 8 membres au lieu de 9, seuls Michel Capron et Charles Friedrich sont concernés. Charles Friedrich se retire au profit de son fils Thomas Friedrich. Les 2 sortants confirment leur candidature. Ils sont reconduits dans leur mandature à l'unanimité des membres présents.

#### Bilan financier 2017

Le trésorier Jean Dreyer présente en détail les comptes de l'AIA de l'année écoulée.

**Total des recettes : 1068,65 €** dont : cotisations : 1 055 € et intérêt financiers : 13,65 €

**Total des dépenses : 1 749,73 €** qui se décomposent ainsi :

Organisation de la conférence en septembre : 397,12 € (frais d'impression, timbres, cartes de visite ...)

Charges d'activités : 592,77 € (frais de repas, de boissons, locations et visites)

Prime d'assurance : 92,55 € ; forfait site internet : 178,80 € ; frais de déplacement 2016-2017 : 488,40 €

Le résultat de 2017 se présente en conséquence avec **un déficit de fonctionnement de : 681,08 €**

**Avoirs en banque au 31/12/2017 : 1 282,61 €** (dont 1 263,65 € en livret A et 18,96 € sur compte courant)

#### Compte-rendu des vérificateurs aux comptes :

Les vérificateurs Franck Meyer et Daniel Zilliox, absents à cette réunion ont vérifié, pièces comptables à l'appui, l'exactitude des comptes présentés par le trésorier et ont délivré leur rapport daté du 15 mars 2018, établi comme suit :

« Nous, soussigné Daniel Zilliox et Franck Meyer, réviseurs aux comptes, avons procédé à la vérification des pièces comptables de l'année 2017 et avons conclu à l'exactitude et à la bonne tenue des comptes, de ce fait nous proposons de donner quitus au trésorier et le félicitons pour son travail tout au long de l'année.

Signé Daniel Zilliox      Franck Meyer

A l'unanimité, les membres présents donnent quitus au trésorier et approuvent les comptes de l'AIA.

### Nomination d'un vérificateur aux comptes pour 2018

Le président fait appel à candidature pour vérifier les comptes en 2018. Michel Georges accepte de remplir cette tâche. D'après l'article 10 des statuts, les vérificateurs doivent être au nombre de 2. Contactés avant la réunion, Franck Meyer et Daniel Zilliox nous ont informé qu'en l'absence de candidats ils sont prêts à s'engager à nouveau. A l'unanimité, Michel Georges, Franck Meyer et Daniel Zilliox sont élus comme vérificateur aux comptes pour 2017.

### Cotisation pour 2019

Pour 2019, la cotisation annuelle est maintenue à 30 € par personne, faisant partie ou non d'une entreprise.

### Adhésion de nouveaux membres

Michel Capron affiche à l'écran le trombinoscope des anciens et des nouveaux membres de l'AIA. Cinq d'entre eux sont présents parmi nous : Hassen Boumnijel, Sylvain Cartereau, Michel Georges, Vincent Knaub et Nicolas Wagner ; Roger Mouton, un ancien membre de l'AIFA est également présent et candidat à une nouvelle adhésion. Les absents, pour diverses raisons, sont : Jean-Paul Braunstein, François Bunner, Vincent Foltin, Michel Kreuder, Claude Meyer, Stéphane Renger et Caroline Robiez. Toutes ces personnes ont demandé leur adhésion à l'association et ont réglé leur cotisation.

Le président demande aux membres présents de donner leur avis sur l'admission de ces nouveaux membres ; à l'unanimité moins une abstention ces 13 nouveaux adhérents feront partie intégrante de l'AIA à compter de ce jour :

BOUMNIJEL	Hassan	de	Mulhouse	68
BRAUNSTEIN	Jean-Paul		Matzenheim	67
BUNNER	François		Strasbourg	67
CARTEREAU	Sylvain		Valff	67
FOLTIN	Vincent		Valdieu Lutran	68
GEORGES	Michel		Ste Marie aux Mines	68
KNAUB	Vincent		Neewiller près Lauterbourg	67
KREUDER	Michel		Herrlisheim	68
MEYER	Claude		Scherwiller	67
RENGER	Stéphane		Balschwiller	68
ROBIEZ	Caroline		Lapoutroie	68
MOUTON	Roger		La Wantzenau	67
WAGNER	Nicolas		Lutterbach	68

### Prévisions d'activités pour 2018

Pour 2018, le président rappelle tout d'abord les objectifs de l'AIA que l'on peut retrouver sur le site et un souhait pour un Bureau et un CA actifs pour la promotion de l'association et des membres actifs. Pour ces derniers, il leur demande de rédiger une fiche de compétence et un témoignage avec les leçons à retenir, de participer à la vie de l'association, d'aider à l'organisation des réunions et de répondre aux sollicitations des autres membres pour un partage des compétences.

Dans ses objectifs, Michel prévoit aussi de faire venir des CPI, des représentants de l'INPI, des formateurs ... pouvant apporter des informations pertinentes à tous les membres. Il aimerait également assister à une augmentation du taux d'innovation, de la féminisation du groupe et d'un abaissement de la moyenne d'âge.

Au programme de cette année :

- une rencontre le samedi 30 juin avec une visite d'usine en préambule si possible suivie d'un repas pris en commun et une réunion comprenant un exposé de Hubert Heim et d'une intervention d'un Conseil en Propriété Industrielle ou d'un conseiller de l'INPI ;
- Le mini-salon des inventeurs de l'AIA le dimanche 14 octobre au Messti de Weyersheim ;
- La participation au salon Néophilie à Colmar le samedi 10 novembre et ses conférences ou une réunion à Marckolsheim.

A côté de cela, Michel Georges représentera l'AIA au salon de la mobilité sans carbone à Sainte-Marie-aux-Mines les. Jérôme Henrich propose qu'au cours de l'année on organise une conférence dans d'autres secteurs d'Alsace, des villes de 2 000 habitants et plus, une exposition des inventions locales à l'appui, pour parler de l'innovation et des moyens de protection.

### Divers

Michel propose de fournir à chaque membre une planche de cartes de visite à établir à son nom. Il prépare en même temps un courrier d'information à faire parvenir aux derniers déposants de brevet de la région Alsace afin de leur faire connaître notre association.

Au sujet du brevet, il communique l'information de l'INPI que le brevet unique n'est pas pour demain et qu'un nouveau format de demande de brevet devrait paraître pour avril 2019.

Pour les dispositifs électroniques pouvant entrer dans un procédé inventif, il suffira d'en faire la demande à Michel qui communiquera la coordonnée de ces techniciens.

Concernant le site internet de l'AIA, un référencement est mis à l'étude avec Jérôme Faytre.

Et pour finir, les prochaines convocations mises en place par le nouveau secrétaire permettront un retour direct concernant la participation ou l'établissement d'un pouvoir.

### Fin de la partie statutaire et encaissement de la cotisation 2018

#### Intervention d'un inventeur : Sylvain CARTEREAU

Sylvain Cartreau a rejoint l'AIA en 2017. Il est le produit d'un cursus scolaire remarquable : CAP de dessin industriel, 1<sup>ère</sup> d'adaptation, Bac F1, IUT, et enfin Ecole d'Ingénieur Universitaire dans la mécanique des fluides. Après de nombreuses expériences professionnelles il a rejoint GDF où il a mis au point un système de sécurité, un clapet qui bloque les émissions de gaz en cas de rupture de la canalisation. Il a longuement expliqué le processus permettant d'arriver à résoudre le problème : du constat à la solution technique en passant par la conception assistée par ordinateur au centre d'essai pour arriver à l'industrialisation du produit et sa production à raison de 30 000 pièces par an.

S'en est suivie une longue discussion sur le statut de l'inventeur dans son entreprise et de sa rétribution puisque le propriétaire du brevet est la société en qualité de demandeur, l'inventeur n'étant cité qu'accessoirement et le mandataire figurant en tant que rédacteur du brevet.

### Autre invention : celle de Vincent KNAUB

Vincent KNAUB a exposé son invention, une éolienne ayant la forme d'un arbre à 4 pâles qu'il a animée par 1 ventilateur pour démontrer qu'un faible courant d'air suffit à la mettre en mouvement. Il démontre que sans vent les pâles se referment et se déploient au moindre souffle par un système auto-régulant. Et il a prévu un mécanisme de débrayage en intégrant un anémomètre pour une mise en drapeau. Cette éolienne est conçue tout d'abord pour une parfaite intégration dans le paysage, avec des tailles différentes en fonction de l'emplacement : jardin, verger, aire de jeux voire dans la nature avec des pâles imitant feuillus ou résineux et aux couleurs adaptées aux saisons.

Vincent a imaginé toutes sortes d'applications à sa génératrice de courant électrique ou de pompage d'eau selon son implantation. Il réalisé de nombreuses études pour mieux connaître les effets négatifs sur l'environnement proche en essayant de remédier aux effets du bruit généré par les pâles ou aux effets stroboscopiques, mais aussi pour exploiter au mieux carte des vents.

Devant un public très intéressé, Vincent, qui a déjà déposé 2 brevets pour son invention, a pu apprécier les nombreux conseils et soutiens des membres prêts à l'aider pour réussir dans son projet, sachant qu'en France il n'y a plus aucun fabricant d'éoliennes.

### Clôture de la réunion

Le président clôt la séance à 18 h et invite les membres au verre de l'amitié.